

Attention, à la suite de la publication de l'arrêté Abeilles du 20 novembre 2021, en période de floraison les applications de produits fongicides doivent être réalisées dans le créneau horaire suivant : dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. Au terme de la période transitoire prévue par l'arrêté, seules les spécialités comportant une autorisation spécifique (étiquetage – AMM) pourront être appliquées en période de floraison aux horaires prévues dans l'arrêté. Plus d'informations sur le site internet de Terres Inovia.

Spécialité commerciale générique (1)	Second nom commercial	Substances actives	Usage légumineuses potagères (sèches)-TPA*				Nombre d'applications max	DAR	ZNT aquatique	DVP (m)	Coût (€/ha) RPD incluse	Mention d'avertissement (CLP)	Mention de danger (CLP)
			Pourriture grise et sclérotiniose*	Maladie des taches brunes*	Oidium*	Rouille*							
			Botrytis, sclérotinia	Ascochytose									
AMISTAR	ZOXIS NEO, AZOXYSTAR	azoxystrobine 250 g/l	0,8	0,8	1	1	2 (2) (3)	35	5	5	22-27	attention	H400-H410-EUH208
HELIOSOUFRE S		soufre 700 g/l			6			3	5	-	-	danger	H318
LUNA SENSATION		trifloxystrobine 250 g/ha + fluopyram 250 g/ha	0,8	0,8	0,8		1	21	5	5	130	attention	H302-H362-H400-H410-EUH208
PICTOR ACTIVE	EDIALIS	pyraclostrobine 250 g/l + boscalide 150 g/l	1	1			1 (5)	BBCH 75	5	-	48	attention	H302-H315-H317-H332-H400-H410
PROSARO	PIANO, ORASO PRO, TILZOL	prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l		1	1		2 (2)	35	5	-	54	attention	H315-H319-H335-H361d-H400-H410
RHAPSODY	SERENADE ASO	Bacillus subtilis str. QST 713 14,1 g/l	8 (4)				6	1	5	-	-	-	-
SCALA	SARI TF, TOUCAN	pyriméthanol 400 g/l	1,5	1,5			2	28	5	-	52	-	H411-EUH208
SWITCH	SPEECH	cyprodinil 375 g/l + fludioxynil 250	1				2	28	5	5	-	attention	H317-H400-H410
VITISAN		hydrogénocarbonate de potassium 994,9 g/kg			5		3	3	5	-	-	-	-

La réglementation sur les produits phytosanitaires évolue (retraits, délai de commercialisation, etc.). Pour en savoir plus, consulter www.terresinovia.fr

AMM : Autorisation de mise sur le marché.

Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en œuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

Avant tout mélange s'assurer du respect de la réglementation. Consultez l'outil Mélanges en ligne sur le site de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/p/melanges-de-produits-phytosanitaires>

(1) Il existe d'autres produits génériques. Lisez attentivement l'étiquette car les données réglementaires peuvent être différentes (AMM, mentions de danger, etc.).

(2) Respecter un délai minimum de 14 jours entre deux applications.

(3) Une seule application par an pour sols drainés (>45 % d'argile).

(4) Dose maximale, 6 applications. 5 jours d'intervalle entre deux applications. Aucune référence sur une éventuelle efficacité.

(5) Fractionnement possible en 2 applications à la dose maximale de 0,5 l/ha avec un intervalle minimum entre applications de 14 jours.

Liste des produits autorisés à floraison en 2026

Vert : pas de Spe8 à compter du 1^{er} janvier 2026

Rouge : Spe8 dès le 1^{er} janvier 2026

Noir : pas d'information